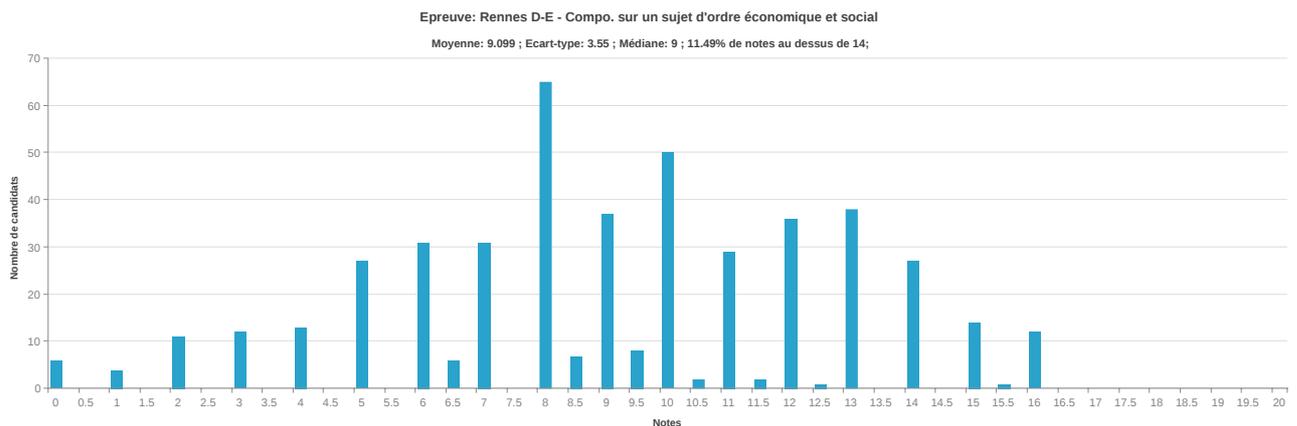


## Rapport de jury Épreuve d'économie

### I – Statistiques



### II - Rapport

- [1] Les candidats à l'épreuve d'économie devaient traiter le sujet : « Assiste-t-on actuellement à un retour de la politique budgétaire ? »
- [2] La moyenne des notes est de 9,01, l'écart-type de 3,55, la note la plus basse de 0 et la note la plus élevée de 16. La moyenne est un peu plus élevée que lors du concours précédent, l'écart-type plus faible (donc des notes un peu plus resserrées autour de la moyenne) et une note maximale en dessous des notes d'exception constatées lors de précédentes éditions. Cette distribution des notes reflète une certaine homogénéité dans les copies et le fait qu'un grand nombre de ces copies se trouve dans l'intervalle (8,12) signifie que les candidats ont eu du mal à se démarquer et à produire des copies théoriquement étayées, illustrées de façon pertinente et rigoureuse dans leur plan.
- [3] Le sujet posé cette année permettait d'aborder une thématique assez classique, toujours d'actualité, et en général assez bien connue des candidats. Il s'agissait donc d'un sujet relativement bien borné tant au niveau des faits, que des théories à mobiliser.

[4] Les attendus concernant le traitement de la question portaient sur les définitions des termes du sujet et leur mise en relation argumentée. Les correcteurs ont donc privilégié comme à leur habitude les copies structurées et suivant une problématique

économique argumentée sur le plan théorique et bien illustrée ou motivée sur le plan factuel. La thématique à explorer ne posant pas de difficulté majeure, les correcteurs ont été particulièrement attentifs à la structure de l'argumentation et aux fondements théoriques utilisés dans les copies, ceci afin de permettre une meilleure discrimination des candidats.

[5] Parmi les défauts récurrents constatés, de nombreuses copies sont restées très descriptives et factuelles (pandémie, crise financière) sans s'appuyer véritablement sur des arguments théoriques. D'autres ont développé longuement sur les politiques économiques en général en oubliant de traiter le sujet plus spécifiquement. Il est bien entendu pertinent de mobiliser des connaissances sur les politiques monétaires mais en se focalisant sur leurs liens ou articulations avec les politiques budgétaires. Certaines copies ont négligé l'aspect temporel important du sujet (« actuellement », « retour ») et ont donc disserté sur la thématique proposée en faisant abstraction de son actualité théorique ou factuelle.

[6] Les éléments théoriques à intégrer dans une bonne copie sur ce sujet peuvent être sans exhaustivité :

- La remise en cause des approches théoriques associées au « consensus de Washington » ;
- Les effets des politiques budgétaires à court terme (effet multiplicateur des dépenses publiques, stabilisateurs automatiques) et le rôle de la demande ;
- Les effets des politiques budgétaires à long terme sur l'offre (infrastructures, formation, etc.) afin de générer des externalités positives et d'enclencher des mécanismes de croissance endogène ;
- L'efficacité de la politique budgétaire en situation de crise lorsque la politique monétaire conventionnelle se heurte à un plancher pour les taux d'intérêt et à une demande déprimée ;
- La complémentarité ou l'alignement des objectifs des politiques monétaires et budgétaires en temps de crise et de nécessité de relance (*chômage élevé et taux bas*) ;
- L'arbitrage entre relance budgétaire et relance par des politiques monétaires non conventionnelles qui risquent d'aggraver certaines inégalités ;
- Les limites et risques des politiques budgétaires (effet d'éviction, équivalence ricardienne, limites des stabilisateurs et des effets multiplicateurs, etc.) ;
- Les problématiques liées au renforcement des déficits et de l'endettement ;
- La présence d'effets d'hystérèse amène à reconsidérer le rôle des politiques conjoncturelles et notamment de la politique budgétaire ;
- Les projets de réforme budgétaire dans la zone Euro.